ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-RIEL

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations
Année scolaire 2026-2027

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4e SECONDAIRE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages au cours de la présente année scolaire. Veuillez ne considérer que les informations relatives aux cours auxquels votre enfant est inscrit.

PROGRAMME RÉGULIER
PROGRAMME GALILÉE*

MATIÈRE	CODE-COURS	Première communication écrite 15 octobre 2026	Fin de l'étape 1 6 novembre 2026	Fin de l'étape 2 5 février 2027	Fin de l'étape 3 22 juin 2027
			20 %	20 %	60 %
Français, langue d'enseignement	132406				
Lire (40 %)			✓		✓
Écrire (40 %)				✓	✓
Communiquer oralement (20 %)				✓	✓
Français Stratégique	128452		✓	✓	✓
Anglais, langue seconde	134404				
Communiquer oralement en anglais (40 %)				✓	✓
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)			✓		✓
Écrire des textes (30 %)				✓	✓
Mathématique CST	063404				
Résoudre une situation-problème (30 %)				✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)			✓	✓	✓
Mathématique SN	065406				
Résoudre une situation-problème (30 %)				✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)			✓	✓	✓
Activités mathématiques	068472		✓	✓	✓
Science et technologie	055404				
Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)			✓	✓	✓
***Science et technologie (environnement)**	058404				
Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)			✓	✓	✓
***Science et technologies (Galilée)**	055454				
Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)			✓	✓	✓
***Activités scientifiques**	059452		✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada	085404		✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise	080404		✓	✓	✓
Éducation phys. et à la santé	043402		✓	✓	✓
2 MATIÈRES EN ARTS OBLIGATOIRES					
Arts plastiques (obligatoire)	168402		✓	✓	✓
Musique	169402		✓	✓	✓
MATIÈRES À OPTION					
Perfectionnement sportif II	046402		✓	✓	✓
Activités artistiques (2 périodes)	159442		✓	✓	✓
Musique	169452		✓	✓	✓
***Musique**	169402		✓	✓	✓
Art dramatique (Galilée 3e sec.)	170302		✓	✓	✓

Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement

Les compétences se développent dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L'enseignante ou l'enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits dans le cadre d'évaluation de la discipline. Son jugement s'appuie sur des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides recueillies dans différents contextes d'apprentissage et d'évaluation, notamment à partir de productions, d'observations et de conversations.

Épreuves ministérielles

Il est à noter qu'à la fin de l'année, les élèves en 4e secondaire seront soumis à des épreuves uniques ministérielles. Selon les cours auxquels l'élève est inscrit, une épreuve est prévue en **Histoire du Québec et du Canada, en Science et technologie ainsi qu'en Mathématique CST ou SN** (compétence Utiliser un raisonnement mathématique).

* Ces épreuves comptent pour 50 % du résultat final de la compétence évaluée.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape___2___.

✓Exercer son jugement critique ☐Organiser son travail
☐Savoir communiquer ☐Travailler en équipe

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.